



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique



La loi pour une école de la confiance

Publié le 04/09/2019 – Mis à jour le 04/09/2019

La loi pour une École de la confiance a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019. Abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans, obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans, pré-recrutement des enseignants, création d'un service public de l'École inclusive, etc.

[Loi pour une école de la confiance du 28 juillet 2019](#)

Date :

04/09/2019

M.A.J. le 04/09/2019

Dans cette rubrique

- [Pour des vacances apprenantes en maternelle](#)
- [La classe maternelle à la maison](#)
- **[Rentrée 2019](#)**
- [Programme et outils d'accompagnement](#)
- [Première scolarisation](#)
- [Enseigner en maternelle](#)
- [Domaines d'apprentissage](#)
- [Évaluation](#)
- [Document REPÈRES](#)
- [Lettres des écoles maternelles](#)
- [Semaine académique](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3
Tél : 02 51 81 74 74